

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 22

votants : 27

OBJET :

**SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE -
ÉCOLE SAINT-JEAN**

L'an deux mil vingt-deux,
le : **Lundi 14 février**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 février 2022.

PRESENTS : M. Philippe VAN-HOORNE, M. Pascal GUEUGNON,
Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Didier COUSIN, Mme Charlene
RENARD, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENÔTRE,
M. Lionel GONNET, Mme Maryse BRIANCEAU, Mme Mireille
NOGUET, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, M. Abdellah
LHESSANI, Mme Marie-José MARTIN, M. Pascal SAMSON,
M. Mickaël MESNIL, M. Cédric COQUELIN, M. Serge DELAVALLÉE,
Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, M. Philippe RONDEL,
Mme Lucie CLOUARD et Mme Alexandra BRACQUE.

Absents ou excusés : Mme Nicole GONDOUIN qui a donné pouvoir à
Mme Nelly VIVIEN, Mme Christine CHATEL qui a donné pouvoir à
Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Mme Fleur GOSSELIN qui a donné
pouvoir à M. Philippe VAN-HOORNE, M. Thierry PINOT qui a donné
pouvoir à Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle
CLOUCHÉ qui a donné pouvoir à M. Serge DELAVALLÉE,
M. Stéphane CLOUET M. Gérard LATINIER.

Madame Lucie CLOUARD a été nommée Secrétaire de Séance.

Les enseignants de l'école Saint-Jean organisent une classe
découverte pour leurs élèves de CM2. Cette dernière est
programmée du 6 au 12 mars 2022, à Saint-Jean d'Aulps, en
Haute-Savoie.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : **21 FEV. 2022**

Publié

le : **21 FEV. 2022**

Le Maire,



Philippe
VAN-HOORNE

21 élèves aiglons sont concernés. Le coût du séjour s'élève à
460 € par enfant. La participation financière demandée à chaque
famille est de 380 €. La différence est financée par les
subventions des communes, l'association des parents d'élèves et
diverses actions organisées par l'école.

Plusieurs objectifs ont été définis avant, pendant et après ce
séjour, permettant d'aborder diverses disciplines. Toutes les
activités prévues sur place, organisées par des animateurs
confirmés, ont pour dénominateur commun une étude complète
du milieu montagnard.

Afin de financer cette classe découverte, l'école Saint-Jean
sollicite une subvention exceptionnelle.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2022.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,***

➤ ***SE PRONONCE FAVORABLEMENT*** quant à l'octroi d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 420 €.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Philippe VAN-HOORNE

ECOLE SAINT-JEAN
4 RUE DU MAURE
61300 L'AIGLE
02.33.84.11.67

Budget prévisionnel

Séjour classe de neige à Saint-Jean d'Aulps

(du dimanche 06 mars au samedi matin 12 mars 2022)

Enfants concernées : élèves de CM2

Dépenses :

Prix du séjour par enfant : 460 euros

Nombre d'enfants : 58

Soit une dépense totale de : 26 680 euros

Recettes :

Participation des familles : 380 euros x 58 22040 euros

Participation de l'association de parents d'élèves :
30 euros par élève soit 1740 euros

Subventions communales sollicitées : 1000 euros

Actions de l'école : 1900 euros

Total recettes 26680 euros

Fait le 15 décembre 2021

Valérie HIESSE, chef d'établissement